

L'immersion simultanée est souvent salutaire parce qu'elle donne un vécu préalable à cet examen, qui le rend à la fois plus facile et plus réaliste, d'autant plus que certaines questions relatives à des aspects techniques liés à la conduite du véhicule seront vécues comme totalement "artificielles", tant que vous n'avez jamais tenu un volant.

Après 2 échecs successifs à l'examen théorique, il est obligatoire de suivre la formation de 12 h en école de conduite et de présenter le certificat d'enseignement pour pouvoir présenter l'examen une nouvelle fois. Les cours suivis avant les 2 échecs ne seront pas pris en considération.

Les examens théoriques doivent se dérouler toujours dans un des deux centres bruxellois (réglementation régionale) : cet examen comporte 50 questions et un minimum de 41/50 est exigé pour réussir ; les infractions du 3^{ème} et du 4^{ème} degré comptent pour 5 points chacune. La théorie reste valable 3 ans.

Comprendre réellement les règles du code de la route permet de les appliquer en connaissance de cause dans la réalité du trafic : ce cours vous évitera d'y consacrer un temps inutilement onéreux durant vos heures de pratique.

**S'INSCRIRE EN LIGNE
MAINTENANT !**